



Compte-rendu Intersyndical du CHS-CT en visio / audio-conférence du 16 mars 2021

Ce CHS-CT était annoncé en visio-conférence. Cependant, au vu de la qualité des outils de visio conférence mis à la disposition du réseau, il s'est terminé en audio-conférence avec un son parfois de très mauvaise qualité.

Pour pouvoir traiter l'ensemble des points à l'ordre du jour, l'Intersyndicale a pris l'option de ne pas lire de liminaire, d'autant que les directeurs successifs renvoient ces liminaires au national.....

Ce CHS-CT a débuté par l'annonce d'une des médecins de prévention qui faisait des vacances : son contrat n'a pas été renouvelé car d'après les calculs du secrétariat général, le CHS-CT de Seine-Maritime disposerait de "trop de médecins de prévention" (1,6 ETP), d'autant que cette médecin ne réalisait que deux vacations par semaine. Le temps médical sera ainsi ramené à 1,48 ETP. La médecin de prévention a précisé que le mode de calcul du Secrétariat Général ne tenait pas compte d'une partie des missions !

Nous sommes vivement intervenus pour dénoncer ce non-renouvellement de contrat, qui intervient alors même que notre CHSCT a dénoncé l'insuffisance des moyens de la médecine de prévention dans le contexte de crise sanitaire. Les médecins de prévention ne sont déjà plus en capacité de réaliser les visites quinquennales et à cause notamment des restructurations permanentes, les agents sollicitent fortement les médecins de prévention.

Ce médecin gérait 714 agents dont le suivi devra être assuré par les deux médecins restant.

Par ailleurs, nous avons eu confirmation qu'officiellement c'est la nouvelle directrice régionale des douanes de Rouen qui prendra la présidence du CHS-CT de Seine-Maritime.

1. Point sur les travaux de la Cité administrative.

Il est bien confirmé que la cité fera l'objet d'une isolation thermique par l'intérieur des cloisons pour préserver les pierres à l'extérieur, par la toiture et par les sous-sols...

Les façades feront l'objet d'un nettoyage.

A NOTER : il a été annoncé que dans les espaces de travail, le revêtement du sol serait de la moquette.

Depuis des années, nous intervenons pour demander le retrait de la moquette dans les bureaux, faute d'un nettoyage adéquat et régulier et compte-tenu des cas d'allergies. Nous avons rappelé l'exemple du nettoyage des moquettes à l'INSEE où de nombreuses demandes des agents et des représentants du personnel ont été nécessaires pour enfin obtenir un nettoyage en profondeur, près de 10 ans après la pose !

Et là, on nous annonce la pose de moquettes ?!

La médecin de prévention est intervenue sur le sujet dans notre sens.

L'Intersyndicale a demandé une alternative : la moquette ou l'assurance d'un nettoyage de qualité.

Le choix de la moquette a été motivé, semble-t-il, par un souci de performance acoustique. A notre avis, le changement des fenêtres apportera plus, en performance acoustique que des moquettes mal entretenues.

La Direction a indiqué que les marchés de nettoyage seraient revus pour tenir compte de ce revêtement.

Concernant l'AGRIA, nous sommes à nouveau intervenus sur le faible nombre de places, d'autant plus que le nombre d'agents à la Cité va augmenter fortement (+ 500).

Il nous a été répondu avec légèreté que le but n'était pas d'avoir 1500 places à la cantine. Nous avons indiqué que nous n'avions jamais demandé 1500 places mais que les collègues puissent déjeuner sans attendre 45 mn !
Voilà un bel exemple de dialogue social.....

Trois nouvelles directions rejoindront la Cité : la Direction Départementale de la Protection des Populations, l'Agence Régionale de la Santé et la Direction Nord Ouest.

Concernant les collègues du Centre de Contact : contrairement à ce qui nous avait été annoncé, leur installation à la Cité n'est pas prévue à ce stade. Le bail des locaux du Centre de Contact a été renouvelé pour 6 ans.

La DRFIP a toutefois indiqué que cela serait reconsidéré au besoin.

Le nombre de places de parking reste le même qu'aujourd'hui en dépit de l'arrivée de 500 agents. Mais pour la Direction, les nouveaux modes de travail et de déplacements permettront aux agents de pouvoir se garer sans problème.
Cela reste à voir !

Nous avons demandé, à nouveau, qu'une information vers les agents soit effectuée.
La DRFIP a accepté cette diffusion et le diaporama sera mis sous Ulysse 76.

2. Point d'information sur l'épidémie de COVID 19

L'INSEE, toujours exemplaire, n'avait fourni aucun document, malgré la demande du Président aux précédents CHS-CT.

La présentation a donc été orale : *Tout va bien madame la marquise.... !*

L'intersyndicale a posé la question du calcul du taux de télétravailleurs dans nos administrations. A la DGFIP, les agents nomades sont considérés comme télétravailleurs lorsqu'ils se déplacent sur le terrain, contrairement aux Douanes où, dès qu'un agent va sur le terrain, il n'est plus télétravailleur.

Et le taux calculé sur 5 jours est de 44%. En réalité au quotidien, le nombre de télétravailleurs réel dépasse à peine les 20 %.

Nous sommes bien loin des demandes du Directeur Général, à savoir un télétravail 5 jours sur 5.

3. Approbation du PV du CHS-CT du 18 décembre 2020.

Il a été approuvé à l'unanimité.

4. Points obligatoires.

Nous sommes intervenus sur les fiches de signalements rédigées notamment par les services d'accueil de la DRFIP et pour alerter la Direction avant le début de la campagne d'impôt sur le revenu.

D'autant plus que la porte d'entrée de la DRFIP est en panne et que la direction n'a pas encore de date pour une réparation. Un deuxième vigile est présent pour assurer la sécurité des collègues de l'accueil.

Des réunions se mettront en place avec l'accueil et la division des particuliers pour organiser cette

campagne.

En ce qui concerne les valises SEVESO : suite à une remarque dans le RSST, la Direction a indiqué que leur mise à jour était en cours et qu'elle lançait une réflexion sur un plan SEVESO et une actualisation de la note du 29 mai 2018.

Nous interpellons l'administration suite à des inquiétudes des agents de la BSEP (Douane Le Havre) vis-à-vis des procédures de retenue douanière de la DOD.

La direction du Havre nous informe qu'un protocole est en cours de rédaction. Des aménagements doivent encore être fait au sein de la BSEC qui a des salles de retenues aux normes.

Suite à une fiche de signalement d'un agent de la Douane de Rouen, nous rappelons à la Directrice des Douanes de Rouen que les agents d'encadrement ont une obligation d'accompagnement social, notamment pour les agents en difficulté dans cette période de crise sanitaire. Si la directrice reconnaît l'impératif de souplesse des encadrants, elle reste muette sur ce cas particulier.

5. Note d'orientations ministérielles 2021.

L'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail a fait une présentation de cette note.

Grande nouveauté : signature d'une convention pour faire la synthèse de nos outils de prévention pour permettre de mettre en place des plans d'actions pertinents par nos Directions.

Nous sommes intervenus pour indiquer que sans restructurations permanentes, sans suppressions d'emplois, nous n'aurions pas besoin de tous ces outils pour savoir combien nous allons mal.

6. Budget

Le montant alloué par agent reste le même que l'an dernier, à savoir 117,50 € par agent.

Soit un budget de 257 000 € avec une réserve de 6 %, il est ramené à 242 000 €.

5 demandes de dépenses ont déjà été engagées (3 pour des aménagements de postes et des mesures d'empoussièremment).

47 000 € de devis sont en cours et seront étudiés lors du prochain Groupe de Travail budget du 24 mars.

Une réflexion sera menée lors de ce GT pour réserver éventuellement une somme résiduelle pour les dépenses COVID 19, rappelons cependant que les crédits CHS-CT restent des crédits d'impulsion, d'urgence et d'exemplarité.

Nous avons souligné la nécessité d'une réflexion concernant les dépenses d'installation des télétravailleurs dans le cadre du CHS-CT.

Le secrétariat général devrait diffuser prochainement une information sur le sujet.

7. Programme des formations.

Le Secrétariat Général limite les formations à 6 participants, d'où le peu de formations qui se tiendront cette année.

Sur ce point, pour l'Intersyndicale, le nombre restreint de participants ne devrait pas être un frein à l'offre de formations.

Une nouvelle formation sur le télétravail d'une durée d'une journée et en présentiel sera menée cette année.

8. Questions diverses.

Nouvelle aire de visite à TNMSC (Douane Le Havre)

Nous avons eu communication du plan de prévention concernant cette aire de contrôle des conteneurs, comportant un bungalow et des sanitaires, et utilisable depuis le 25 février.

Hangar Pelican (Douane Le Havre)

Des agents nous ont fait indiqué que la GMP avait notifié à l'administration la fin du bail (juin 2021). La Douane de Rouen nous a confirmé le courrier de la GMP. Elle nous précise que la GMP s'appuie sur le peu de présence de la Douane sur ce site. L'administration a rappelé les obligations à cet opérateur et proposé de conserver 6 des 12 chassis, l'accès aux sanitaires, le local de repli et les postes de travail. La direction du Havre doit rencontrer cet opérateur début avril. Affaire à suivre donc.

Travaux à la BSEN

Les travaux sont pratiquement terminés (reste uniquement les finalisations). Un grand nettoyage de cette brigade est prévu le 6 avril, pour la fin des travaux.

Accueil de l'Hotel des Douanes de Rouen

Les travaux ne sont toujours pas prêts d'être lancés. L'administration a déclenché la procédure de garantie décennale. La sécurisation du site qui doit être mise en oeuvre suite à un audit de la Police Nationale n'est donc toujours pas fait.

Contrôle des conteneurs

Sachant qu'un partenariat entre la DGDDI et l'INRS est en cours d'élaboration pour la prévention du risque chimique lié au contrôle des conteneurs, nous avons demandé des précisions sur l'avancement de ce projet. La directrice régionale nous a répondu que la communication sera faite au niveau national en tant voulu.

Transfert de la mission import de la DGCCRF vers la Douane

Nous avons alerté l'administration des Douanes concernant ce transfert, qui doit avoir lieu le 1er juillet 2021, notamment sur les conditions de travail des agents (effectifs prévus, formations, matériel...) La nouvelle directrice, dans son empressement à se débarrasser des questions, affirme que la question ne pourra être abordée en CHS-CT qu'après "mise en oeuvre du dialogue social", soit après les deux prochains CTSD !! Nous avons évidemment dénoncé cette position aberrante, qui va à l'encontre du principe de prévention.

Suite des préconisations suite au suicide de la collègue d'Yvetot :

La salle de convivialité devrait entrer en fonction fin mars. L'accompagnement des agents pour faire le lien entre les différents acteurs de prévention s'est traduit par la création d'un deuxième poste d'assistant de prévention.

Travaux de désamiantage de l'Hotel des finances du Havre :

Les travaux du troisième étage se terminent. La fin des travaux est prévue pour le 10 avril. Une prestation de nettoyage après travaux sera effectuée.

Concernant notre demande de **casques sans fil** pour les collègues du **Centre de Contact** : le dossier est en bonne voie.

Attestations de présence Lubrizol :

Nous sommes intervenus pour demander une nouvelle fois que le périmètre des agents concernés à la DGFIP soit étendu en plus des sites de Rouen à toutes les communes que le nuage a traversées en Seine-Maritime pour les deux jours, le jeudi 26 septembre jour de l'incendie et le lendemain, comme cela avait été validé en CHS-CT en octobre 2019.